



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome II (1854)**

Dessie,

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier, canton, perception et distribution de poste de Saint-Julien, succursale, composée de Dessia, des Granges-de-Dessia, de Sésigna et des Creux ; à 8 km de Saint-Julien et 42 de Lons-le-Saunier.

Altitude : 600^m.

Le territoire est limité au nord par Dramelay, au sud par Valfin-sur-Valouze, à l'est par Valfin et Soussonne, à l'ouest par Lains. Les Granges-de-Dessia font partie de la commune.

Il est traversé par le chemin de grande communication n° 3, de Saint-Trivier à Dortans, par les chemins vicinaux tirant à Charnod, à la Boissière et à Arinthod.

Le village est situé sur le revers oriental d'une montagne. Les habitations sont groupées, construites en pierres et couvertes en tuiles creuses, avec toitures plates. Les rues et l'intérieur des maisons laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la propreté.

Chaque parcelle de terre est close d'un mur en maçonnerie sèche et bordée de plantations de frênes ou de chênes, qui rendent le paysage assez pittoresque. Du sommet de la montagne du Crêt, au sud du village, on découvre un horizon très étendu. On distingue parfaitement Bourg et les côtes de la Bourgogne.

La commune des Granges-de-Dessia a été réunie à celle de Dessia, le 26 janvier 1821.

Population : en 1790, de Dessia, 169 habitants ; des Granges, 128 ; population réunie, en 1840, 277 ; en 1851, 244, dont 118 hommes et 126 femmes ; population spécifique par km carré, 87 habitants ; 53 maisons, savoir : à Dessia, 32 et aux Granges, 21 ; 53 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1686.

Vocable : saint Pierre-ès-Liens.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Dessia a reçu les cotes 5 E 89/1 à /6. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 3093 à 3100, 3 E 8127, 3 E 9927 à 9929 et 3 E 13000. Tables décennales : 3 E 1346 à 1354.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 347 à 349, 5 Mi 1226, 2 Mi 959, 2 Mi 1731, 5 Mi 21 et 5 Mi 1185.

Les jeunes gens émigrent, pour être domestiques ou ouvriers à Lyon.

Cadastre : exécuté en 1820 ; surface territoriale 428^h 55^a, divisés en 2501 parcelles que possèdent 96 propriétaires, dont 24 forains ; surface imposable 421^h 07^a, savoir : 233^h 01^a en terres labourables, 130^h 66^a en pâtures, 32^h 33^a en friches, 12^h 40^a en bois-taillis, 7^h 80^a en broussailles, 3^h 37^a en prés, et 1^h 48^a en sol et aisances des maisons, d'un revenu cadastral de 3.441 fr. ; contributions directes en principal 873 fr.



Le sol, montagneux et stérile, produit du blé, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, peu de pommes de terre, de foin, de fruits, du chanvre et des fourrages artificiels. On y essaie la culture de la vigne.

Le produit des céréales suffit à la consommation des habitants ; on importe le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 4 pour cent.

On élève dans la commune des chevaux, des bêtes à cornes, des mulets, des moutons et des volailles. On y engraisse quelques cochons. 10 ruches d'abeilles.

L'agriculture y fait peu de progrès.

On trouve sur le territoire, des carrières de bonne pierre à bâtir et de taille, ainsi que de la pierre à chaux.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés d'Arinthod. Ils sont généralement peu aisés. Ils élèvent, moyennant une faible rétribution, jusqu'à l'âge de 10 ans, des enfants trouvés, qui leur sont envoyés par la maison du Saint-Esprit de Lyon. L'agriculture est leur principale ressource.

Le seul patentable est un menuisier.

Foires : Les deux foires qui se tenaient au bourg de Dramelay ont été transférées, au XVII^e siècle, aux Granges-de-Dessia. Elles ont lieu le 25 juin et le 14 septembre. On y vend du bétail à cornes, des moutons, des cochons, de la mercerie, des étoffes, etc.

Biens communaux : une église, un cimetière à l'entour, un presbytère en ruine près de l'église, une chapelle au hameau des Granges, et 72^h 69^a de pâtures, friches et terre, d'un revenu cadastral de 91 fr. ; la section des Granges possède 55^h 06^a de friches et pâtures, d'un revenu cadastral de 76 fr.

Budget : recettes ordinaires 1.408 fr. ; dépenses ordinaires 1.408 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Le nom de Dessia commence tard à figurer dans les chartes. Le premier titre qui le mentionne, est un acte du mois d'août 1248, par lequel Jean de Chalon, comte de Bourgogne et sire de Salins, remit, à titre de fief-lige, jurable et rendable à volonté, à Raoul de Courtenay et à ses successeurs, le château de Dramelay, ses droits sur Dramelay-la-Ville, Sessonne (Soussonne), Genoz et les hommes de Dessie.

Seigneurie : Dessia et les Granges dépendaient en toute justice de la seigneurie de Dramelay. Les droits que le seigneur y percevait seront indiqués d'une manière générale à l'article *Dramelay*. En 1662, M. le comte de Laubespain possédait deux très belles fermes, l'une à Dessia et l'autre aux Granges.

Église : L'église de Dessia n'était, dans l'origine, qu'une simple chapelle, composée d'un chœur et d'un sanctuaire, dépendant de l'église paroissiale de Dramelay. Cette dernière église ayant été ruinée lors des guerres du XVII^e siècle, la paroisse fut transférée à Valfin, et peu de temps après à Dessia. L'édifice actuel, dédié à saint Pierre-ès-Liens, dont on célèbre la fête le 1^{er} août, est orienté et se compose d'un porche, d'une nef, de deux chapelles, d'un chœur, d'un sanctuaire et d'une sacristie. Le chœur appartient au style ogival usité au XIII^e siècle. Les autres parties de l'édifice, quoique voûtées en ogive, ne remontent qu'au XVII^e siècle. Le clocher a été construit en 1847 ; une flèche quadrangulaire, couverte en tuiles, le couronne ; des vitraux colorés éclairent le chœur, le sanctuaire et les chapelles. Cette paroisse dépendait du diocèse de Lyon.

Événements divers : (Voir la Notice sur *Dramelay*).